



Pompiers de Bruxelles (SIAMU)

Demande de visite de contrôle

FORMULAIRE À soumettre à l'administration communale ou au SIAMU

- ✓ Dès achèvement d'actes et travaux soumis à permis d'urbanisme et à avis du SIAMU (art. 193 du CoBAT)

Cadre I. [ne pas remplir, réservé à l'administration] ■ ■ ■

Région / Commune	<input type="text"/>
Service	<input type="text"/>
Personne de contact	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>
Email	<input type="text"/>
Référence	<input type="text"/>

Cadre II. [ne pas remplir, réservé au SIAMU] ■ ■ ■

Référence SI	<input type="text"/>
IN	<input type="text"/>
Officier	<input type="text"/>
OUT	<input type="text"/>
Facture	<input type="text"/>
Date de dépôt	<input type="text"/>

Cadre III. Adresse du lieu faisant l'objet de la demande de visite ■ ■ ■

Rue, numéro <i>et/ou n° cadastral</i>	<input type="text"/>
Commune, code postal	<input type="text"/>
Référence de l'avis du SIAMU	<input type="text"/>

Cadre IV. Identité du demandeur ■ ■ ■

Remplissez pour personne physique **ou** pour personne morale.

Personne physique

Nom, prénom

Numéro de registre national

Agissant en qualité de Propriétaire
 Locataire
 Gérant
 Autre

Personne morale

Nom de la société

Numéro d'entreprise

Raison sociale S.A.
 S.P.R.L.
 S.C.
 S.C.R.L.
 Autre

Rue, numéro

Commune, code postal

Téléphone

Email

Cadre V. Personne de contact pour le suivi du dossier ■ ■ ■

Ne remplissez pas si les coordonnées sont identiques à celles du demandeur.

Nom, prénom

Rue, numéro

Commune, code postal

Téléphone

Email

Cadre VI. Coordonnées de facturation ■ ■ ■

Les prestations effectuées pour des missions de prévention par le SIAMU donnent lieu au paiement de la redevance due par la personne physique ou morale au profit de qui la prestation est effectuée.

Remplissez pour personne physique **ou** pour personne morale.

Ne remplissez pas si les coordonnées sont identiques à celles du demandeur.

Personne physique

Nom, prénom

Numéro de registre national

Personne morale

Nom de la société

Numéro d'entreprise

Raison sociale

Rue, numéro

Commune, code postal

Téléphone

Email

Cadre VII. Objet de la demande de visite ■ ■ ■

Affectation	<input type="text"/>
Superficie totale de plancher	<input type="text"/> m ²
Nombre de niveaux hors sol	<input type="text"/>
Nombre de niveaux sous sol	<input type="text"/>
Capacité maximale d'occupation	<input type="text"/> personnes

Cadre VIII. Préparation de la visite ■ ■ ■

Lors de la visite, veuillez tenir à disposition du SIAMU :

- les plans de la demande de permis d'urbanisme sur base desquels l'avis de prévention incendie a été remis en cours de procédure d'instruction du permis (plans cachetés) ;
- le cas échéant, les attestations de conformité des installations électriques, de gaz et de moyens d'extinction et de lutte contre l'incendie ;
- les preuves que les cloisons sont REI 30, 60 ou 120 (factures d'achat du matériel et des photos de réalisation des différentes étapes).

Si le bâtiment visité ne correspond pas intégralement aux plans cachetés, préciser quelles sont les modifications apportées :

- Modification du projet en cours d'instruction de la demande pour des actes et travaux non soumis à avis du SIAMU
- Modifications apportées pour répondre à l'avis favorable conditionnel du SIAMU
- Octroi d'une dérogation par le Ministère de l'Intérieur : dans ce cas, tenez à disposition du SIAMU le courrier officiel octroyant cette dérogation

Décrivez brièvement :

Attention

- Des informations supplémentaires pourraient être réclamées lors du traitement du dossier.
- Ce formulaire doit être signé. Cette signature vous engage pour la redevance due pour toute mission du SIAMU.
- Ce formulaire peut être soumis au SIAMU ou à l'administration communale, par courrier ou email.

Traitement des données à caractère personnel

Dans le cadre de votre demande, le SIAMU doit recueillir un certain nombre d'informations vous concernant, afin de réaliser les tâches liées au traitement de demande d'avis de prévention incendie. Vos données sont traitées dans le cadre des obligations légales et réglementaires liées à la prévention incendie.

Vos données sont stockées sous la forme de dossier papier et/ou de dossier électronique, sous la responsabilité du SIAMU, qui prend toutes les mesures nécessaires pour assurer leur sécurité et doit vous avertir si la sécurité de vos données n'est pas respectée. Vos données sont stockées pour la durée du traitement de votre dossier. Une fois votre dossier clôturé, vos données sont stockées pour une durée de 1 an maximum, à compter de la fin des prestations liées à ce traitement.

Le SIAMU s'engage à limiter l'accès à vos données aux personnes concernées par le traitement, à ne pas utiliser ou transférer vos données à des tiers pour une autre finalité que celle évoquée ci-dessus. Le SIAMU garantit également que vos données ne seront pas transférées à des organisations internationales ou vers un pays hors Union européenne.

Vous avez le droit de demander quelles informations vous concernant sont enregistrées, sous un format portable et lisible, et de demander des corrections, si certaines informations ne sont pas correctes.

Pour toute information complémentaire, ou si vous n'obtenez pas satisfaction pour une demande liée à vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : dpo@firebru.brussels.

Pompiers de Bruxelles - Service Prévention

15 avenue de l'Héliport, 1000 Bruxelles

02 208 84 30 | prev@firebru.brussels